

**Procès-verbal de la réunion de travail du comité
tenue à 1301 Bierges – rue de Champles 68
le 12 mai 2025 à 19:30**

Marie-Joëlle STEVENS se charge de la rédaction du présent PV.

Présents : DECAMPS Pierre, STEVENS Marie-Joëlle, GOOVAERTS André, GOOVAERTS Brigitte, WEILER Silvia, KAISE Grégory, MAMMERICKX Sabine, JANSSENS Michel (en visio)

Excusée : PABLOS MARTIN Carmen

Ordre du jour

- Candidats à rejoindre le comité
- Révision des statuts et points à mettre à l'ordre du jour de la prochaine AGO
 - Rappel des fins de mandat à venir – actions à prendre
- Feedback comité musical du 5 mai (André) – perspectives de concert
- Gestion blog/site internet et Agenda 2025 des activités
- Divers – tour de table

Discussion, décisions, points d'action

Les candidatures comme membre effectif

Les candidatures suivantes pour rejoindre le comité organisationnel et donc l'assemblée générale comme membre effectif ont été reçues :

- Marie-Agnès Van Deuren
- Philippe d'Huart
- Sylvain Marchi

Ils recevront une convocation à l'AGO également et peuvent être candidats à un des postes ouverts au sein de l'Organe d'Administration également.

Organe d'administration – renouvellement des membres

Silvia soulève un point évoqué par Carmen et demande s'il est possible d'envisager qu'il n'y ait plus 3, mais 2 personnes dans l'Organe d'Administration, et un seul délégué à la gestion journalière, pour simplifier les choses. Les membres de l'O.A. présents se prononcent tous contre cette option et souhaitent maintenir les postes distincts de Présidence, Trésorerie et Secrétariat, secondés par un ou deux Administrateurs-délégués (ou délégués à la gestion journalière).

Pour donner suite aux démissions à fin de mandat de Marie-Joëlle au Secrétariat, et de Brigitte, à la gestion journalière, ces deux postes sont ouverts et devront être pourvus lors de la prochaine AG, le 10 juin 2025.

Les statuts ont été relus et ne nécessitent pas de modification d'article pour élargir à toute personne la possibilité de faire partie plus facilement du comité et de l'O.A. car c'est déjà le cas.

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire sera donc :

- Accepter les nouveaux membres effectifs susmentionnés et les ajouter à la liste officielle
- Valider les comptes annuels 2024 et le budget 2025
- Faire la décharge aux administrateurs
- Acter la démission de Brigitte et Marie-Joëlle
- Nommer un nouveau membre au poste de Secrétaire
- Si besoin également nommer un deuxième membre au poste de délégué à la gestion journalière
- Rédiger en ce sens le PV d'AG et faire publier au Moniteur les changements + Registre UBO

AP Marie-Jo : lister toutes les obligations et échéances légales, à partager avec Pierre, Michel, Greg et potentiellement le futur secrétariat.

Feedback du comité musical du 5 mai (par André)

- Lecture de la liste des chants évoqués (recherche des partitions – arrangements existants ou à faire, etc.).
- Projet de concert anniversaire des 60 ans de la Vielle en mars 2027 à la Sucrierie.
Dates possibles à confirmer avec la Sucrierie (**André**)
Intérêt et disponibilité de Justin à confirmer (**Silvia**)
- Partage de l'échange tenu avec Pierre et Robert Ferrière, chef du chœur nivellois « [Chansons du Monde](#) » qui vient de fêter ses 35 ans d'existence. On envisage de faire 2 demi-concerts à Nivelles et à Wavre (Sucrierie – avril 2026 ?) dans les mois qui viennent (printemps 2026 ?).
- Greg évoque un contact avec une chorale lyonnaise (France) « Tutti Canti » pour un projet d'échange dans le courant de 2027. En attente de réponse.
- André évoque un contact sur Valence (FR) mais doit chercher plus d'informations.

Nouveau site internet et fichiers Drive :

Premier bilan déjà très positif présenté par Greg.

Tous les choristes sont bien inscrits pour accéder à la partie Choristes du site. On évoque les moyens (Facebook, Instagram, autres publications ?) pour rendre le nouveau site publiquement plus visible.

Le transfert des fichiers actuellement sur le Drive de l'ASBL vers le Google Drive du Chœur la Vielle est évoqué. **André** enverra une procédure à suivre pour le faire.

Divers

Silvia va déménager en appartement dans quelques mois et souhaite transférer tous les accessoires de la chorale, actuellement chez elle, à d'autres (boule à facettes, gants, t-shirts, chaussettes rouges, etc.). OK pour transfert chez Greg et boule disco chez André.

Brigitte insiste sur l'importance des liens avec la **Ville de Wavre** et demande à **Pierre** de confirmer la demande de subsides à faire en ligne.

Support financier des activités ACJ de **formation** suivies par les choristes : sur base de l'attestation de présence, on accorde, par année civile (= année fiscale comptable) un soutien qui s'élève à maximum **40 €**.
AP Greg ou Pierre : mettre à jour le document de la Charte où figure ce montant).

En cas de formation spécifique (par ex. pour devenir chef de cœur) une aide supplémentaire exceptionnelle peut être octroyée à la discrétion de l'Organe d'Administration, au cas par cas.

On continue à prendre les **présences**, en toute discrétion. Ça permet d'objectiver la régularité des choristes.

Michel informe qu'il y a un mot de passe pour le **SumUp** (moyen de paiement mobile).
Il faut penser à le sauvegarder quelque part.

Agenda :

- L'Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le **10 juin prochain à 19:30 chez Sabine à Bierges**.
- La date de la **soirée festive de fin d'année** (auberge espagnole) est confirmée au **vendredi 4 juillet** à Pécrot **chez Anne et André** à partir de **18:30** – Il sera nécessaire d'apporter quelques chaises supplémentaires.

W.E. de septembre à Hastière

Est obligatoire. **AP Greg** : adapter le message à envoyer aux choristes pour ne pas évoquer la possibilité de ne pas y assister.

Michel confirme que l'acompte a été payé et que le solde doit être réglé avant fin août.

Greg a refait les comptes au plus juste (hébergement et nourriture) et demande un ajustement de la participation individuelle des choristes. Il est décidé de fixer le prix (non divisible) du W.E. à :

- o Choriste adulte = **80 €**
 - Supplément de **10 €** pour chambre individuelle)
- o 2^e choriste sous le même toit ou étudiant : **50 €**

Un message sera envoyé dans les prochaines semaines (avant les vacances) pour en informer les choristes, comme l'an dernier. On attend le paiement entre juin et mi-septembre.

Cotisation annuelle

La cotisation annuelle est due à la rentrée entre septembre et mi-octobre.

Il est décidé que le montant est également ajusté suite à la hausse du loyer et du coût des partitions :

- o Choriste adulte = **60 €**
- o 2^e choriste ou étudiant = **45 €**

Fin de la réunion à 22:30.

Marie-Joëlle Stevens

Secrétaire de l'Organe d'Administration de l'ASBL La Vielle